



page 2: État civil -

Ouverture mairies- Arrêté Bruit

page 3: Éditorial

page 4: Vivre à Val-Sonnette

page 7: Budget page 10: Travaux

page 13 : Écologie à Val-Sonnette

page 17 : Portraits page 19 : École

page 20 : Associations

page 26 : Assainissement (ép3)

page 28 : Informations page 31 : Invitations page 32 : Agenda

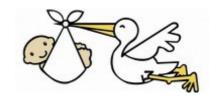
État Civil

Naissances

- MADIOT Noa 28/12/18 (Bonnaud)
- DUQUET BILLON Louna 25/03/19 (Vercia)

Décès :

BOUILLOD Gilbert 17/01/19 (Grusse)
 CULAS Thérèse 07/03/19 (Grusse)
 BOUILLOT Henri 02/04/19 (Vincelles)
 FOURNIER Pierre 24/04/19 (Vercia)



Ouverture de la mairie

lundi	Mairie de Val-Sonnette Mairie déléguée de Vincelles	14h à 18h	
mardi	Mairie de Val-Sonnette Mairie déléguée de Vincelles	10h à 13h	
mercredi	Mairie déléguée de Vercia	9h30 à 12h30	
	Mairie de Val-Sonnette Mairie déléguée de Vincelles	13h à 18h	
jeudi	Mairie de Val-Sonnette Mairie déléguée de Vincelles	9h30 à 14h45	
	Mairie déléguée de Bonnaud	11h à 12h	
	Mairie déléguée de Grusse	15h à 18h	

Pendant la durée des travaux, la permanence de Grusse s'effectuera à Vincelles.

Contacts:

tel Val-Sonnette : 03 84 25 06 40 mail : mairie.val-sonnette@val-sonnette.fr

facebook : commune val-sonnette
Instagram : mairiedevalsonnette

BRUIT: rappel!

Selon l'arrêté municipal n° A2018-31 les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 19h30,
- les samedis de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00,
- les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00.

ÉDITORIAL



Mesdames, Messieurs, chers administrés,

C'est toujours un grand plaisir de vous retrouver grâce à notre bulletin municipal bi-annuel. Les élus sont attachés à vous informer sur les nombreux projets et aussi tout ce qui touche à la vie communale tout en mettant en avant la vie associative et locale. Tout cela au service de la qualité de vie à Val-Sonnette, de la préservation de notre patrimoine bâti et environnemental, du bien vivre ensemble.

Bientôt, nous renforcerons ce lien avec vous grâce à un tout nouveau site internet, vitrine de notre belle commune et de sa vitalité.

Le budget primitif 2019 avec des investissements importants en est le reflet. Vous trouverez les données chiffrées plus en détail dans ce journal mais je tiens à souligner notre satisfaction et j'espère la vôtre à constater qu'ensemble, nous n'avons pas fait qu'additionner des recettes et des dépenses mais bien augmenté notre capacité à répondre aux défis qui nous attendent.

Le bâtiment de la mairie annexe de Grusse a commencé sa mue et nous espérons pouvoir vous y retrouver avant la fin de l'année pour son inauguration... L'appartement de Vercia est bientôt terminé après une rénovation totale, ainsi tout le 1er étage de la mairie a fait peau neuve. L'avant dernière tranche d'enfouissement des réseaux aériens de Vincelles devrait débuter en septembre sur la Grande Rue. Parallèlement, une étude est en cours pour sécuriser le centre de Vincelles et apporter des réponses adaptées pour que les piétons se sentent en sécurité. Des relevés de vitesse et de fréquence ont été effectués et nous vous proposerons une restitution prochainement. Des relevés seront également réalisés sur Vercia et Bonnaud. Nous avons profité du renforcement de lignes électriques sur Grusse pour réaliser l'enfouissement des autres réseaux aériens sur le secteur « En Vallot ». Val-Sonnette, c'est environ 120 jeunes du CP à la terminale et nous avons souhaité répondre à leurs attentes. Ainsi, un parc multisports sera installé en 2019 afin qu'ils puissent pratiquer des activités sportives et de loisir. Nous réunirons les jeunes pour qu'ils soient associés à la rédaction d'un règlement d'utilisation de cette plateforme.

La commune a installé un espace test agricole en maraîchage biologique, un des premiers du Pays Lédonien. Grâce à la mise à disposition de terrains communaux, grâce à l'investissement de nombreux partenaires, ce sont deux emplois qui ont été créés.

Bien d'autres actions sont développées dans les pages qui suivent et vos élus sont ouverts à toute nouvelle proposition. Alors, n'hésitez pas à nous contacter, à venir échanger.

Un des défis qui nous attend est d'être en capacité de répondre aux besoins des jeunes couples qui s'installent sur Val-Sonnette, nous avons un fort taux de renouvellement de la population, notamment quant à la garde des tout petits. Nous y travaillons avec énergie en lien avec la communauté de communes.

Je souhaite renouveler mes remerciements à tous les bénévoles qui répondent présents lorsque nous avons besoin d'eux, à toutes celles et ceux qui s'investissent sans compter dans les nombreuses associations de notre commune, le nombre de pages qui leur est consacré dans ce numéro montre leur vitalité.

Nous nous retrouverons sans doute lors des manifestations à venir, entre « On fête l'été », les expositions, le cinéma en plein air, la randonnée, le concours de pétanque, etc. les occasions ne manqueront pas.

En attendant je vous souhaite un bel été et de bonnes vacances à toutes et à tous.

VIVRE à VAL-SONNETTE

Repas des aînés de Bonnaud, Grusse et Vincelles

Le repas réunissant les aînés de Grusse, Bonnaud et Vincelles a eu lieu le 12 janvier.

Les 61 participants ont partagé le succulent repas préparé par Irène, maintenant bien connue par tous,

et servi par les membres de la Commission Sociale.

Puis à l'heure du dessert Jacques et son meilleur ami, son accordéon, nous ont joué quelques airs d'anciennes chansons.

Les plus résistants ont fini la journée par une bonne soupe à l'oignon.

A l'année prochaine, on recommence...

Josèphte Michelet



Carte Avantages Jeunes

Vos enfants ont entre 6 et 18 ans (année des 18 ans).

La commune leur offrira la prochaine carte Avantages Jeunes si vous en faites la demande en mairie avant le 12 juillet.

Remise des cartes le 6 septembre à 18h30 à Vercia.

Festival de Théâtre à Vercia

Pendant le Festival « Théâtre sur un plateau » sur le territoire de la Communauté de Communes Porte du Jura du 4 au 7 avril 2019, l'Association « La Lune à l'Envers » organisatrice, a proposé aux troupes de théâtre amateur du territoire, un stage de théâtre d'une semaine du 1^{er} au 7 avril.



Pendant une quarantaine d'heures, neuf acteurs des troupes d'amateurs de St Amour, Cousance et Vercia ont suivi un stage de perfectionnement sous la houlette de l'animatrice Marie-Ange Gontara de la compagnie la Lune à l'Envers. Le dimanche 7 avril après-midi, ils restituaient, en quelque sorte, ce qu'ils avaient appris, sous forme de trois scènes issues de comédies différentes, telles que « le Malade Imaginaire », « Un fil à la patte », et « On passe dans huit jours ».

Les spectateurs n'ont pas été déçus car mis à contribution en début de séance par l'animatrice,

pour une séance d'échauffement du corps et de la voix, ils ont été plongés dans le bain de la comédie où chacun a pu se rendre compte de l'énergie et du travail nécessaires pour réussir dans cet art à la fois majeur et populaire qu'est le théâtre.

Jean-Michel Monnet et Catherine Fournier



Cérémonies du 8 mai

La traditionnelle cérémonie de commémoration de l'armistice de la 2nde guerre mondiale s'est tenue le 8 mai dernier à 10h30 au monument aux morts devant la chapelle de **Grusse**.

Malgré une météo fort peu clémente, c'est une vingtaine de personnes qui s'est réunie pour rendre hommage aux soldats morts pour la France et se recueillir, afin de ne pas oublier le passé, pour préserver l'avenir.

La salle communale étant inaccessible pour cause de travaux, tous ont été conviés à se joindre au vin d'honneur qui se déroulait plus tard à Vincelles.

Merci encore à Joachim Kovarik pour sa participation active à la trompette, ainsi qu'à Philippe Manche pour ses photographies.

Bénédicte Faton-Rosain

C'est avec une météo digne d'un mois de novembre que s'est déroulée cette année la cérémonie du 8 mai. A 11h45 à **Vincelles**, les participants ont pu fermer un moment leurs parapluies pour écouter la lettre de la secrétaire d'état, les messages des jeunes du souvenir français et surtout pour se recueillir.

Merci comme chaque année aux habitants et voisins qui se sont déplacés, à Mme Mathieu-Corron, aux jeunes du souvenir français, aux porte-drapeaux, à M. Monneret qui co-préside cette cérémonie avec Mme Monnet et à la Clique de Cousance qui la rythme.

Les deux cérémonies se sont terminées par le verre de l'amitié pris dans la grande salle de l'Espace Val-Sonnette.

Sylviane Hoarau





2ème RANDO PIQUE-NIQUE de VAL-SONNETTE dimanche 22 septembre 2019



Après le vif succès rencontré lors de la première édition, la commission Animation reconduit la « RANDO PIQUE-NIQUE de VAL-SONNETTE » :

Elle aura lieu le dimanche 22 septembre 2019 à la plaine de jeux de VINCELLES.

Pour répondre aux demandes exprimées en 2018, cette journée sportive et de convivialité sera **ouverte non seulement aux marcheurs, mais également aux vététistes**!

Pour les marcheurs, 3 parcours sont proposés :

- 12 km / 360 m de dénivelé positif (pratiquants confirmés ; chaussures de randonnée et bâtons de marche conseillés) : rassemblement à partir de 8h30 et départ en groupe accompagné à 9h00 :
- 8 km / 230 m D+ : rassemblement à partir de 9h30 et départ en groupe accompagné à 10h00 ;
- 6 km / 150 m D+ : rassemblement à partir de 10h00 et départ en groupe accompagné à 10h30.

Pour les vététistes : 2 itinéraires (24 km/ D+ 300 m et 12 km / D+ 140 m) sont prévus avec un rassemblement à partir de 9h00 et départs simultanés en groupe accompagné à 9h30. Notez que le casque sera obligatoire pour tous, que les mineurs devront être accompagnés d'au moins un des parents et que les VTT devront être en bon état de marche.

Comme l'année dernière, tous les groupes seront encadrés par des animateurs et serre-files bénévoles qui vous donneront les consignes utiles et veilleront à votre sécurité.

Le retour pour chacun des parcours est prévu vers 12h30, heure à partir de laquelle la municipalité vous offrira un apéritif bien mérité. Il ne vous restera qu'à sortir votre piquenique et vous installer, tous réunis, autour des tables et barbecues mis à votre disposition. Début mai, les organisateurs sont allés reconnaître tous les parcours.



Le pique-nique à partir de 12h30 est ouvert à tous les habitants de Val-Sonnette même si ils n'ont pas participé à la rando.



Claude Cretin

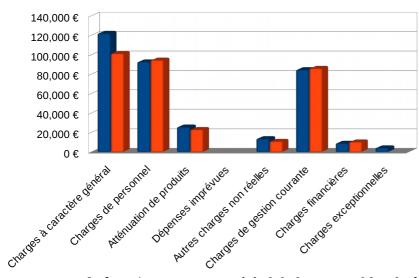
BUDGET

Comptes administratifs 2018

En mars 2018 le conseil municipal a voté le 2ème CA (Compte Administratif) de la commune nouvelle de Val-Sonnette. Le CA ce sont les réalisations réelles et d'ordre en dépenses et en recettes, pour le fonctionnement et l'investissement.

- les dépenses de fonctionnement, hors le virement à la section d'investissement sont légèrement supérieures à 2017 (+ 23 000 €). Cela s'explique par des dépenses initialement prévues en investissement (travaux sur la voirie rurale) mais qui au final relevaient en partie du budget de fonctionnement ; par la réalisation de l'archivage complet des communes déléguées de Vercia, Grusse et Bonnaud ainsi qu'une mise à jour pour Vincelles et enfin par une augmentation du FPIC (Fond de Péréquation intercommunal).

Les données fournies par le trésorier nous permettent de comparer nos dépenses avec des communes de même strate démographique. Ainsi, la dépense par habitant de charges générales est de 128€ en 2018, alors qu'elle est pour les communes de même strate de référence du département à 200€. Idem pour les charges de personnel 97€/hab. pour Val-Sonnette et 199€/hab. au niveau départemental. Ces efforts réalisés pour contenir les dépenses de fonctionnement nous permettent de réaliser plus d'investissements.



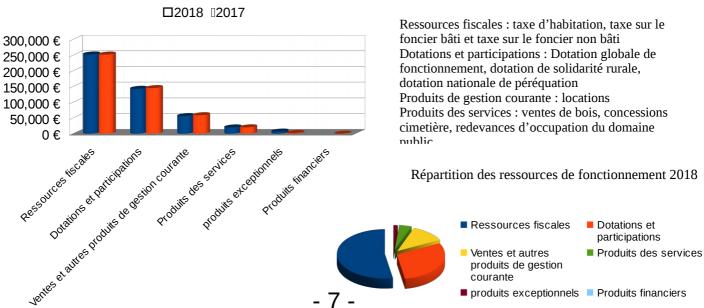
Charges à caractère général : achat de petit matériel, entretien et réparations, fluides, assurances...

Charges de personnel : salaires et charges sociales Charges de gestion courante : subventions et participations, indemnités des élus Charges financières : intérêts des emprunts, frais

de renégociation...

Les recettes de fonctionnement ont été globalement stables du fait du maintien des taux des différentes taxes qui sont nos principales recettes. Notre ressource fiscale a été de 240€/hab., 359€/hab pour les communes de même strate démographique au niveau départemental.

La dotation de solidarité rurale a été en légère augmentation (dotation d'État). Ainsi notre DGF s'est élevée à 137€/hab. alors qu'elle était de 127€/hab pour les communes de même strate démographique au niveau départemental.



Les dépenses d'investissement ont été réalisées à hauteur de 265 000 € auxquelles il convient d'ajouter 156 000€ de restes à réaliser (dépenses inscrites au BP 2018 et qui seront payées en 2019 dont la plus grosse part représente une provision pour la rénovation du bâtiment mairie annexe de Grusse).

La plupart des projets 2018 ont été réalisés ou sont en passe de l'être. Vous en trouvez le détail régulièrement au travers des comptes rendus de conseil municipal et de notre bulletin.

Le remboursement des emprunts représente 31€/hab. Il est de 80€/hab. pour la strate de référence. Les recettes d'investissement, hors l'excédent de fonctionnement, sont essentiellement des dotations de

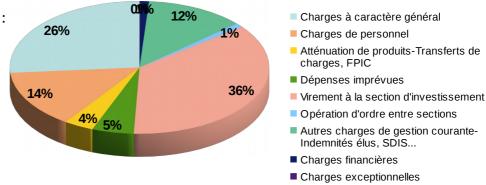
l'État et des subventions fléchées sur les projets soit pour 2018 : 96 800 €.

Budget primitif 2019

Les dépenses de fonctionnement :

748 000 € de prévision de dépenses de fonctionnement réelles et d'ordre réparties selon le diagramme cicontre.

A noter que 36% représentent le virement à la section d'investissement, une somme importante qui permettra de financer nos projets.

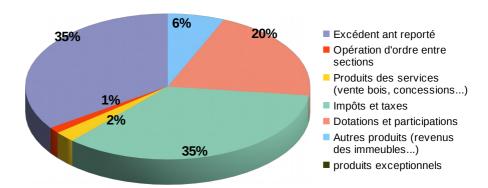


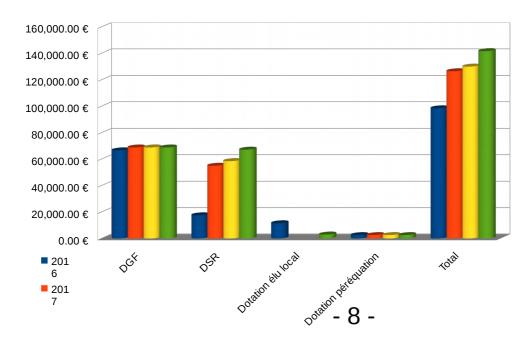
Des travaux sont prévus en fonctionnement notamment :

- La réfection de deux murs en pierre sèche : à Grusse et Vercia
- Le renforcement d'une roche qui s'effrite sur Vercia
- Des travaux d'écoulement des eaux pluviales, route de Paisia à Vercia

Les recettes de fonctionnement :

748 000 € de prévision de recettes de fonctionnement réelles et d'ordre réparties selon le diagramme ci-contre.





Evolution des dotations depuis la création de la commune nouvelle

Tout confondu, nous sommes passés de 98 521 € en 2016 (cumul des dotations des 4 communes historiques) à 141 734 € en 2019, soit une évolution sur 3 ans de plus 43 213€. Sans la création de la commune nouvelle nous en serions au mieux à la même situation qu'en 2016.

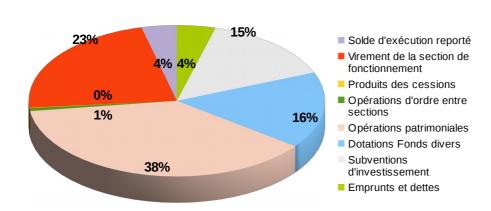
Les dépenses d'investissement : 1 198 638 € (dont 460 460 € de dépenses non réelles, opérations d'ordre et opérations patrimoniales).

Une année 2019 marquée par de gros investissements pour un montant de 546 000 € auquel il convient d'ajouter 156 000 € de restes à réaliser (RAR).

Parmi ces investissements:

- Rénovation de la mairie annexe de Grusse en basse consommation et chaufferie bois, création d'un atelier pour les employés municipaux, aménagement d'un office.
- Création d'un city stade pour les enfants et adolescents de Val-Sonnette ;
- Enfouissement des réseaux aériens sur la Grande Rue à Vincelles ;
- Renforcement électrique du quartier En Vallot sur Grusse avec enfouissement des lignes ;
- Rénovation totale du T3 de Vercia et mise en place d'une cuisine intégrée ;
- Étude et travaux de sécurité RD72 (report 2018);
- Début de la restauration de deux œuvres d'art suite à la confirmation d'une subvention par la DRAC ;
- Travaux forestiers notamment sur Vercia avec mise en place de la nouvelle signalétique ;
- Changement de la porte d'entrée du logement de Bonnaud ;
- Mise à jour de la sécurité incendie sur la totalité de nos bâtiments ;
- Changement de 4 panneaux d'affichage;

Les recettes d'investissement : 1 198 638 € (dont 460 460 € de dépenses non réelles, opérations d'ordre et opérations patrimoniales).



Les subventions représentent 176 000 € dont 103 500 € de DETR, 60 900 € du conseil régional et 11400 € du conseil départemental pour la rénovation de la mairie annexe de Grusse, la restauration des deux tableaux de Vincelles et le verger de sauvegarde.

Nous avons également sollicité des subventions pour la réalisation du city parc (dossier en cours d'instruction).

Brigitte MONNET

SANTÉ PUBLIQUE

Val-Sonnette atteinte par l'Ambroisie

L'Ambroisie est une plante **extrêmement allergisante**, inscrite sur la liste des espèces invasives à supprimer.

Elle est officiellement présente sur le territoire de Val-Sonnette depuis l'été 2018 en bordure de la RD 1083, sur l'emprise routière départementale, entre le croisement de Vincelles et l'entrée de Paisia.

Si vous en repérez ailleurs sur notre territoire, contactez la mairie et signalez au mieux son emplacement.

Sylviane Hoarau



TRAVAUX

Reconstruction d'un mur en pierre sèche en Vallot à Grusse

Un mur de soutènement des vignes menaçait de s'effondrer dans le quartier en Vallot à Grusse.

Poussée des terres, effets successifs du gel et des sécheresses depuis de fort nombreuses années sont probablement des raisons qui font que ce mur devenait de plus en plus inquiétant et que depuis la fin de cet hiver, petit à petit, quelques pierres commençaient à tomber sur la route.

Face à cette problématique, 2 solutions s'offraient à la commune : reconstruire le mur à l'identique ou le reconstruire en béton.

Toujours soucieuse de valoriser et de préserver le patrimoine, c'est sans hésiter que nous avons décidé de la reconstruction à l'identique.

Pour ce faire, nous avons missionné l'ADAPEMONT, association loi 1901 créée en 1979 et qui a notamment pour objectif l'insertion socioprofessionnelle et l'accompagnement de salariés vers un emploi durable. L'une de leur équipe s'est spécialisée dans les travaux de maçonnerie et plus particulièrement la construction ou reconstruction de murs "façon pierre sèche".

En mars, courageusement, entre 2 jours de pluie, l'équipe a d'abord déconstruit le reste du mur en triant les pierres puis, reprofilé le talus et reconstruit le mur.



C'est en le démontant qu'ils ont retrouvé une très belle empreinte d'ammonite dans une pierre qui orne à présent le mur et qui pourrait faire un bel objectif de balade cet été...

Cette réalisation de l'ADAPEMONT nous donne entièrement satisfaction et nous espérons avoir l'occasion de retravailler avec eux dans le futur car nos villages ont de nombreux murs en pierre sèche qui mériteraient d'être préservés et restaurés.

Christopher Haubruge

Logements communaux

Vercia Les travaux du

Les travaux du T3 se terminent

Visite ouverte aux habitants Samedi 29 juin de 10h à 12h



Les agents municipaux sont en train de réaliser les finitions diverses (peinture, installation de la cuisine), le logement sera donc très prochainement disponible à la location et nous avons d'ores et déjà des demandes.

Réseau d'eau pluviale à Vercia :

des travaux à prévoir

La pluie et plus particulièrement les orages, érodent les terrains.

Cette érosion se traduit par une accumulation de sable dans les canalisations chargées de la

collecte des eaux de pluie. Une partie de ce réseau, déjà ancien, a subi au fil du temps des **mouvements de terrain** dus aux variations climatiques et aux passages de nombreux véhicules, qui ont entraîné une détérioration des conduits et des grilles.

L'érosion et la vétusté en se combinant empêchent l'écoulement de l'eau et créent des nuisances sur la route ou dans les propriétés. C'est ce phénomène qui nous a été signalé par les riverains à l'entrée de la route de Paisia, près du lavoir de la mairie.

HHHHH

Nous nous sommes rendus sur place pour comprendre quelle était la nature du problème. Au vu de l'état de certains tuyaux on peut craindre qu'ils se soient effondrés par endroits. Une entreprise a été sollicitée pour un diagnostic et une remise en ordre du réseau

Pierre ECOCHARD



Mairie de Grusse et journée citoyenne



Les travaux de rénovation de la salle des fêtes de Grusse ont débuté début mai. Comme pour tout chantier qui se respecte, cette rénovation a débuté par une phase de démolition !!!



Une "journée" citoyenne a également eu lieu le 4 mai pour démolir le mur d'enceinte. Ceci nous a permis de récupérer un joli stock de pierres, qui pourra servir à la rénovation future de murs en pierre sèche sur le territoire de Val-Sonnette. Merci à celles et ceux qui ont participé à cette matinée.

Nous ne manquerons pas, bien évidemment de vous tenir informés de l'évolution du chantier lors de nos futures parutions...

Renforcement du réseau électrique pour que GRUSSE soit encore plus NATURE

Depuis quelques semaines les travaux de renforcement du réseau électrique sont en cours et avec eux l'enfouissement des réseaux décidés par la commune. Ces quelques mètres de câble qui sont enfouis ne sont pas réalisés par hasard.



Il y a 30 ans quand j'ai posé la première pierre de ma maison nous n'étions que 3 foyers, dont un en résidence secondaire. Au fil des années 3 maisons se sont construites et l'habitation qui était en résidence secondaire est passée en principale ; et qui dit plus de logements dit plus de demande en électricité cela va de soi.

Pour le quartier "En Vallot" le courant vient du transformateur qui se situe vers le n° 21 de la Grande Rue et la maison située au n° 3 Quai En Vallot est la dernière à être alimentée par cette ligne. De cette position la tension est de 187 volts et non de 230 comme tout à chacun. De ce fait, les abonnés connaissent des chutes de tension répétées qui endommagent et occasionnent des pannes fréquentes sur tous les matériels pourvus d'électronique mais aussi un inconfort visuel et des micro coupures. A moins de 207 volts les appareils électriques fonctionnent mal voire ne démarrent pas.

Un an après ce constat, une étude a été réalisée par ERDF et, au vu des résultats, il a été décidé de raccorder les maisons sur le transformateur qui alimente le relais et la citadelle qui est le plus proche et de plus en capacité de fournir du courant pour ce quartier.

Le côté positif de ce problème se situe sur le plan financier car le renforcement est entièrement pris en charge par ENEDIS ; La commune a donc décidé de profiter de ces travaux pour enfouir les autres réseaux aériens.

Et pour finir un petit peu d'humour....

Ces travaux sont très bien pour nous les hommes qui ne volons pas mais qu'en pensent nos amies les hirondelles et autres volatiles, imaginez vous que l'on vous supprime tous les parkings, les aires de stationnement ...



Jacques BONNIER

Bonnaud

La porte d'entrée du logement communal sera prochainement changée.

Afin d'éviter les courants d'air et les entrées d'eau intempestives, la porte du logement communal de Bonnaud avait bien besoin d'être changée, Commande a donc été passée à l'entreprise Volatier qui devrait très prochainement effectuer la pose de la nouvelle porte.

Sylviane Hoarau

L'ÉCOLOGIE à Val-Sonnette

Un espace test agricole à Vincelles

suite du projet de maraîchage en agriculture biologique.

A côté de l'aire de jeux, en bas de la rue des Fontaines, un 2ème tunnel est apparu au printemps sur un terrain appartenant à la commune de Val-Sonnette et destiné au maraîchage en agriculture biologique. Là, un nouveau projet voit le jour après celui de l'exploitation en nom personnel de Frédéric Ethevenaux qui souhaite à présent se consacrer à son activité d'arboriculteur.

En effet, une opportunité et des circonstances favorables ont incité la commune à poursuivre son projet de maraîchage par le biais d'un dispositif en place au niveau régional depuis plusieurs années : l'espace test agricole. Ce dernier correspond à une mise en situation grandeur réelle d'une activité agricole et comme son nom l'indique permet de tester un projet dans un cadre juridique et matériel sécurisé sur un lieu donné, pour un temps défini tout en étant accompagné aux plans technique et matériel, juridique et de la gestion d'entreprise. Il est similaire à une couveuse d'entreprise dans le domaine de l'industrie, du commerce ou de l'artisanat.

D'ici 2 ans et si les résultats montrent la viabilité et la rentabilité du projet, l'installation réelle des 2 porteurs de projet, qui se sont portés candidats, sera envisagée sur l'espace qui aura servi de test.

Les partenaires du projet : le CFPPA de Montmorot, la Chambre d'agriculture du Jura, la coopérative Coopilote à Besançon, le Pays Lédonien, la Communauté de communes Porte du Jura, la commune de Val-Sonnette.

Les porteurs de projet : Frédéric Boivin et Carole Ziegler, titulaires d'une BPREA (Brevet Professionnel de Responsable d'Exploitation Agricole) passé l'année dernière au CFPPA de Montmorot, doublé d'un stage sur l'exploitation d'Emmanuel Kovarik "les Jardins de Grusse".

L'agriculteur-accompagnateur : Emmanuel Kovarik des « Les Jardins de Grusse ».

13

Carole Ziegler: « Frédéric et moi-même ne sommes pas issus du milieu agricole et n'avons pas d'exploitation familiale à reprendre. Compte-tenu des investissements qu'un tel projet demande, on veut expérimenter techniquement, humainement et au plan financier la conduite d'une ferme maraîchère avant de s'installer définitivement. Car d'ici 2 ans, après toute l'énergie que l'on aura mise pour rendre l'espace-test vivable et rentable, on espère bien franchir l'étape de l'installation sur la commune avec suffisamment d'espace puisqu'au total nous bénéficierons de 2,4 hectares pour 2. »

Frédéric Boivin: « se tester, évoluer, avoir un soutien pour apprendre ce qu'est une ferme en maraîchage en agriculture biologique est une expérience vraiment souhaitable dans notre cas. Les études pour l'obtention du BPREA apportent essentiellement des connaissances en gestion d'une ferme, le stage assure le côté technique mais qui reste insuffisant, nous manguons de pratique. Chaque variété de légumes possède ses caractéristiques qu'il faut intégrer au fil des saisons. L'espace-test, avec l'accompagnement d'Emmanuel Kovarik, en technique et matériel, va nous faire avancer au plan des connaissances. Nous commençons avec 1000m² en plein champ et 300m² de serre qu'il met à notre disposition plus 5000m² en plein champ et 160m² de serre mis à disposition par la commune de Val-Sonnette. »

Martine DAVID



Vente des légumes <u>sur l'espace maraîchage</u> : tous les vendredis à partir du 5 juillet entre 16h30 et 19h.

C'est une Spirale aromatique!

Vous vous êtes sans doute demandé ce qu'il se passait au verger de sauvegarde avec tous ces jeunes en train de s'affairer à monter un dispositif en pierre.



En fait, cet aménagement est inspiré du concept de la « spirale à aromatique » qui présente un intérêt à la fois pour la production de plantes aromatiques et pour l'accueil de la biodiversité :

L'exposition et le gros volume de pierres permettent d'apporter une masse de chaleur importante ;

les fondations et murs en pierres sèches permettent d'assurer un drainage, créant ainsi les conditions favorables à la croissance de nombreuses plantes aromatiques d'affinités méridionales; les insectes et la petite faune (lézards, hérissons, hermine, etc.) apprécient les interstices entre les pierres pour se réfugier.

Afin de maintenir un maximum d'espaces entre les pierres, les murs sont en pierre sèche, c'est-à-dire qu'aucun mortier n'a été utilisé. D'autres types de cavités ont été intégrés aux murs afin d'augmenter leur capacité d'accueil : briques, tiges et branches creuses, etc.

Les espèces qui s'y réfugient apprécient la chaleur apportée par la pierre et bon nombre d'entre eux se nourrissent du nectar et du pollen des plantes aromatiques. Ces dernières espèces (abeilles sauvages, coléoptères, etc.) sont des pollinisateurs, leur présence ici favorisera la pollinisation des fruitiers et des légumes. D'autres espèces hébergées dans cet aménagement sont des petits prédateurs (hérisson, carabes, coccinelles, etc.) qui nous aident dans le contrôle des populations de limaces et autres pucerons.

Cet aménagement en pierre a été conçu dans le cadre d'une formation du CFPPA de Montmorot, en partenariat avec Jura Nature Environnement, la commune et l'espace test maraîchage de Val-Sonnette.

Attention, cette construction non maçonnée est fragile! Merci aux petits et grands de ne pas monter dessus, au risque de la voir s'écrouler.

Prochainement un panneau d'information sera installé à côté.

Brigitte Monnet

Investissement locatif réussi

En novembre dernier, un atelier "Nichoirs" avait réuni des dizaines de petits et grands bricoleurs soucieux de favoriser le développement de la population d'oiseaux à VAL-SONNETTE.

Cet investissement a porté ses fruits comme le montre une photo envoyée par un habitant; ce sont principalement les mésanges, bleues ou charbonnières, qui ont logé dès ce printemps dans les nichoirs mis à leur disposition. Une opération réussie qui donne envie de la poursuivre cet automne.

Claude Cretin et Alain Poillotte



Groupement d'achat:

Les composteurs ont été livrés.



Sur le conseil avisé d'une habitante, la commune avait proposé aux habitants dans la dernière édition de notre bulletin municipal, d'acquérir des composteurs auprès du SICTOM. Grâce à cette commande groupée, vous avez pu bénéficier d'un tarif préférentiel et de la livraison gratuite. Celle-ci n'était possible qu'à partir de 10 composteurs.

Ainsi, le mardi 2 avril, 16 composteurs, livrés en kit, ont été déposés par Hervé Barron, chargé de mission prévention au sein du SICTOM en mairie de Val-Sonnette.

Fabriqués dans le Jura, d'une capacité d'environ 600 litres, ils peuvent recevoir les déchets de cuisine ou de jardin, c'est toujours ça de moins pour la poubelle grise et en plus ça fait du bon compost pour les jardins.

Pour tout renseignement complémentaire : https://www.letri.com/composter/jura SICTOM 03 84 86 16 16

Brigitte Monnet

Et non, ils n'ont pas oublié de tondre!

Ponctuellement, les agents municipaux ont laissé des **espaces non tondus**. Il ne s'agit pas d'oublis, mais de lieux où poussent des **espèces remarquables ou protégées**. Ces espaces ne seront donc tondus qu'après floraison. Aussi, avant de signaler un "oubli" en mairie, vérifiez si il n'y a pas une plante ou un animal à ne pas déranger dans le secteur.

Si vous avez connaissance d'espèces remarquables à protéger ou surveiller, à Val-Sonnette, signalez les par mail à la mairie, de préférence avec une photo, ainsi les agents municipaux seront vigilants.

Sylviane Hoarau





Val-Sonnette refuge de chauves-souris!



La CPEPESC F-C (Commission de Protection des Eaux, du Patrimoine, de l'Environnement, du Soussol et des Chiroptères de Franche-Comté) est une association agréée au titre de la protection de l'environnement depuis 1992. Elle mène un combat journalier pour la défense de l'environnement en intervenant aux sources des problèmes et en demandant des solutions.

Dans son action, une place particulière est donnée à la connaissance et à la protection des chauves-souris. Elle conduit des activités spécifiques, dont le suivi de sites protégés (réserves naturelles, arrêtés de protection de biotope, etc.) et d'un réseau de sites naturels indispensables à la conservation de ces petits mammifères protégés.



Plusieurs actions visant à la connaissance et à la préservation des chauves-souris et de leurs habitats ont été menés dans le courant de l'été 2018, notamment dans le cadre de *l'Atlas des chauves-souris de Bourgogne-Franche-Comté*. Ce projet a pour objectif de faire une synthèse globale des connaissances chiroptérologiques régionales. Depuis l'été 2017, et ce jusqu'à la fin de l'été 2019, la CPEPESC organise des inventaires un peu partout sur le territoire Franc-comtois afin de contrôler d'anciennes colonies, ou d'en découvrir de nouvelles.

L'Atlas nous a donc amené en particulier à Val-Sonnette, où nous connaissions le Petit rhinolophe (*Rhinolophus hipposideros*) dans les combles d'un bâtiment de l'ancienne commune de Grusse. Ce site n'avait pas été contrôlé depuis près de 20 ans et ce ne sont pas moins de 65 individus (jeunes et adultes confondus) qui ont été dénombrés, contre 17 en 1999!

Le Petit Rhinolophe est une espèce protégée, au statut de conservation évalué Vulnérable en Franche-Comté, qui recherche des gîtes tranquilles, tempérés et sans courants d'air, avec des volumes importants en période estivale pour la mise-bas et l'élevage des jeunes. Ses terrains de chasse nocturnes sont plutôt forestiers et il s'y rend en suivant les corridors arborés, dont on doit s'assurer du maintien et de l'obscurité. Le Petit rhinolophe est connu pour s'éloigner que de quelques kilomètres de son gîte de repos diurne, généralement 2,5 km.

En parallèle à ce projet, la CPEPESC était présente en Petite Montagne les 10 derniers jours de juillet 2018 afin une étude bien particulière. déplacements du Petit Murin (Myotis blythii), une autre espèce de chauves-souris encore plus rare en Franche-Comté, ont été suivis pour mieux connaître ses territoires de chasse. Et la commune de Val-Sonnette peut être fière d'offrir le couvert à cette espèce au statut de conservation précaire en Franche-Comté (en danger critique d'extinction), puisqu'elle recherche en particulier des sites où l'herbe est haute et fauchée tardivement, et non éclairés par des lampadaires. Cette chauve-souris, comme d'autres parmi les 28 que compte actuellement la Franche-Comté, n'aime guère la lumière!

Amis Val-Sonniens, vous savez quoi faire pour agir en leur faveur!



L'Atlas des chauves-souris est également participatif, alors si vous avez connaissance de gîtes de ces discrètes chauves-souris, dites-le-nous! Pour plus de renseignements, vous pouvez nous contacter soit par mail: chiroptères@cpepesc.org; ou par téléphone: 03 81 88 66 71.

Notre site internet : http://www.cpepesc.org. - 16 -

PORTRAITS

Eugénie THILLEROT bergère de 40 brebis pâturant sur les communaux de Val-Sonnette.

Eugénie Thillerot les aime et les bichonne ses brebis. Cette jeune bergère de 30 ans, sortie de l'école de Bergers de Salon-de-Provence et diplômée d'un BPREA -brevet professionnel de responsable d'exploitation agricole- passé au CFPPA de Montmorot, les mène de village en village, à pied de préférence, sur des parcelles proposées par les communes ou les particuliers.

A Val-Sonnette depuis le mois de janvier, les brebis ont pâturé sur les communaux en pelouses sèches de « La Côte », côté Vincelles à partir du château d'eau puis à Grusse. Ces pelouses sèches avaient été inventoriées par l'association JNE -Jura Nature Environnement – au sein d'un programme couvrant le Sud-Revermont de Lons-Le-Saunier à Saint-Amour. Elles seront ensuite cartographiées. Très vite, une réflexion a été menée sur l'entretien des pelouses, suivie d'un projet d'occupation par un troupeau de brebis.

Les associations de chasseurs de Grusse-Sainte-Agnès et Rotalier-Vercia-Vincelles ont été associées au projet et se sont mis d'accord avec Eugénie afin de lui assurer les sites à pâturer et les périodes pendant lesquelles les brebis ne seront pas ou peu dérangées.

La réunion du 13 mai en mairie de Val-Sonnette en présence de JNE, du Service Environnement du Conseil Départemental du Jura, des associations de chasse, de Brigitte Monnet maire de la commune et des élus, a permis de faire le bilan, visite du site à l'appui, des mois passés sur la côte par le troupeau. Au premier coup d'œil, il a été constaté les coupes nettes d'herbe par les brebis et le verdissement des repousses. Un travail de réouverture des espaces est en train de se faire.

Compte-tenu de la présence d'un chien de troupeau pour éloigner un lynx qui est apparu au cours de l'hiver, la commune prévoit la mise en place de panneaux d'informations et de sensibilisation auprès du public et des promeneurs sur ce secteur de sentiers de petites et moyennes randonnées.

Pour Eugénie Thillerot : « l'expérience est

satisfaisante, les brebis sont en bonne santé et des agneaux sont nés mais on n'a pas pâturé autant que l'on voulait car pas assez de bêtes. Il me faudrait en racheter une vingtaine d'ici la fin de l'été. Par ailleurs, je ne pouvais pas aller jusqu'en haut de la côte car il n'était pas possible de monter de l'eau d'où mon idée d'acheter bientôt un quad pour transporter une cuve d'eau.



Le lynx m'a aussi posé un problème en tuant un agneau. Je me suis alors procuré un chien de protection et depuis le lynx n'est pas réapparu. Pour le dressage, je fais comme je l'ai vu faire chez les autres éleveurs. Maintenant, le troupeau se trouve sur Montaigu que l'on a gagné à pied. De là nous irons, par transport en camion, au Col de la Faucille où nous passerons l'été. Puis retour à l'automne sur Val-Sonnette, d'abord sur les communaux côté Vincelles puis à partir du 1er janvier côté Grusse.»

Martine DAVID



17 -

Jacques AVIET ancien fromager à Vincelles.

Le lait à comté, Jacques AVIET est né dedans pour ainsi dire. Il a en effet vu le jour en 1948 à la fromagerie de Moutaine où travaillait son père. Devenu commis de ce dernier à l'âge de 12 ans à la fromagerie de Cernans, il avait la tâche de nettoyer les rondeaux (cuves contenant environ 20 litres). A son mariage, comme il n'était pas possible de faire vivre 2 ménages sur la fromagerie, Jacques est parti travailler comme fromager à Morez, chez Denizet, qui fabriquait gruyère à comté et morbier. De là, il part pour la fromagerie de Sennecey-le-Grand en production d'emmental et de camembert avec les avantages qui accompagnent à l'époque le bon salaire du fromager : logement à disposition, beurre et lait gratuits, une contrepartie de tous les jours de la semaine et des heures passées au travail.

Jacques arrive en 1976 à la fromagerie de Vincelles alors très prospère, située en lieu et place de l'actuel domaine de l'Aigle à Deux Têtes.



« Arrivé avec mon épouse, Danièle, en décembre 1976 en que fromager pour remplacer Jules Bochard à la retraite, je faisais 5 fromages par jour, avec ramassage du lait matin et soir sur un rayon de 60 km (Gevingey, Frébuans, Mallerey, Bonnaud, Bonnaisod) pendant que ma femme faisait la coulée et la vente. Une fois rentré tournée. de déchargeais le lait. Ma femme repartait avec le « tube » pour ramasser le lait de Grusse. Il ne fallait pas compter ses heures, on travaillait 365 jours

sans dimanche, sans jour férié. J'avais un bon président, Jules Bourguignon. Lors des coupures de courant, on pouvait compter sur Marcel Thomas, Roland Gentil, René Culas qui venaient brasser à la main. Ce qui se finissait par un bon repas ».

Jacques a quitté la fromagerie en 1980 pour aller travailler à la minoterie, « chez Pont », comme il était d'usage de l'appeler. Pour la petite histoire, à l'époque, 10% de l'électricité qui servait à faire fonctionner le moulin provenait de la Sonnette.

Martine DAVID



ÉCOLE

Pour cette année scolaire 2019, 120 élèves ont été scolarisés à l'école de Vincelles. 17 élèves de CM2 vont quitter l'école pour le collège et nous attendons une quinzaine d'enfants de petite section.

Pour enrichir le quotidien des apprentissages, des sorties scolaires ou des projets culturels ont été proposés aux élèves :

Tous les élèves ont assisté à un des trois spectacles vivants organisés par "Côté cour" selon l'age des enfants.

Les élèves de GS-CP ont participé au programme « École et cinéma » avec des projections à la

médiathèque de Lons.

Les élèves de PS-MS-GS et CP ont bénéficié de trois interventions du personnel de la médiathèque de Saint Amour et tous les élèves volontaires ont participé aux ateliers LIRE ET FAIRE LIRE animés par Bernadette Janin, Catherine Fournier, Gilbert David et Michel Caquard. Merci à eux!

En juin 2019, 80 élèves du CP au CM2 vont se rendre au Grau d'Agde pendant une semaine pour découvrir le milieu méditerranéen et la voile.

Toutes ces sorties et activités sont possibles grâce aux financements de la communauté de communes, aux aides financières données par l'association de parents d'élèves,

«La cagnotte des P'tits écoliers» qui organise différentes manifestations afin de récolter des fonds. (cookies, pizzas, concours de pêche, vente de chocolats...)

Toute l'équipe de l'école remercie les habitants de Val-Sonnette qui participent à ces actions.

Cette année, Mathilde Poncet, illustratrice, était en résidence à l'école tous les vendredis dans le cadre d'un partenariat avec les Ateliers Médicis.



Ce parcours culturel a amené les élèves à découvrir l'acte créatif de l'artiste, l'univers des Yokai

l'univers des Yokais

Japonais, une exposition au Musée des Confluences à Lyon et la création de gravures.

Vous pouvez retrouver l'aventure de Mathilde Poncet à l'école de Vincelles sur le site des Ateliers Médicis sous forme d'une bande dessinée. (tapez : "Atelier Médicis Val Sonnette" dans votre moteur de recherche)

Une exposition à l'espace Val Sonnette, Les 28 -29 et 30 juin, présentera le travail réalisé. nous vous y attendons nombreux!



Préparation à la piscine du test Anti-

panique pour pouvoir faire de la voile.

ASSOCIATIONS



La cagnotte des p'tits écoliers

Cette année, les bénévoles de "La Cagnotte des P'tits Ecoliers" ont travaillé d'arrache-pied pour épauler les enseignants et les parents dans les projets proposés, notamment ceux de classe transplantée au Grau d'Agde pour les classes du CP au CM2 et la visite de l'Écomusée de Pierre de Bresse pour les maternelles.



C'est dans bonne humeur que nombreuses opérations ont été menées : vente sachets de préparation à cookies pour Noël, chocolats pour Pâques, tombola. concours pêche. de vente de fleurs et vente de pizzas (24 mai).



Le succès de ces actions est le résultat de l'engagement des bénévoles et de la coopération des habitants. Les membres du bureau de l'association tiennent à exprimer leur sincère gratitude à tous.

Pour plus de renseignements : lacagnottedesptitsecoliers@laposte.net

Françoise JULIEN

Les artistes de Val-Sonnette

Les artistes de Val-Sonnette fréquentant l'atelier d'arts plastiques de la Mairie ont fait d'immenses progrès dans les différentes techniques.

Les enfants de 5 à 10 ans ont découvert l'aquarelle, le pastel sec et l'acrylique.

Les adolescents : l'huile, l'acrylique, pastel et aquarelle. Et les adultes ont peint de magnifiques tableaux : acrylique, huile, pastel sec, à l'huile et aquarelle.

Pour clore cette année très prolifique, une exposition accueille les œuvres le **22 et 23 juin à l'Espace Val-Sonnette** ainsi qu'une autre exposition **à la Caborde du 19 au 24 juin** afin de toucher un plus large public, de faire connaître l'association « Les artistes de Val-Sonnette » et éventuellement de recruter de nouveaux adhérents.

Les cours ont lieu le lundi soir pour les adolescents, le mardi soir pour les enfants, et fin de soirée de 19h à 20h30 pour les adultes et le mercredi à partir de 16h15 pour les enfants plus petits et ceux qui ne peuvent venir le mardi soir.



A la rentrée les petits travailleront sur la perspective et les adultes sur les volumes et la matière. L'ambiance du club est très amicale, conviviale et tout se passe bien.

Michèle GOLOUBIEF.

pour tout contact : GOLOUBIEF Mimi 06 37 41 43 31 ROGER Denis 06 30 01 61 90

À Table!

Vendredi 18 janvier, la soirée Fruits de Mer, fut une nouvelle fois un succès avec 36 amateurs venus majoritairement de Val-Sonnette, notamment de Vincelles, Grusse et Bonnaud.



Samedi 26 janvier, l'indispensable collecte annuelle pour les Restos du Cœur a permis de récolter 270kg de produits alimentaires et de produits d'hygiène pour les plus démunis.



Vendredi 15 mars, l'Assemblée Générale a approuvé le bilan moral et financier; les membres du conseil d'administration ont été reconduits et il a été proposé d'organiser une soirée dégustation en début d'automne et une soirée « moules-frites-bières » début 2020.

Merci au Conseil Municipal pour sa subvention annuelle ; la vie associative est importante dans

tout village mais encore plus pour Val-Sonnette car elle participe à notre appropriation progressive de notre nouvelle commune; les participations de plus en plus régulières d'habitants de Bonnaud, Grusse et Vercia sont là pour le démontrer.





Mardi 30 avril, la dégustation « Beefsteaks confidentiels et vins de cépage » a été une grande découverte pour bon nombre des 27 dégustateurs. Six pièces à beefsteaks, rares (de 400g à 1500g pour un bœuf de 400kg), étaient à l'honneur ; la Langue de Chat, la Poire, le Merlan, l'Araignée, la Hampe et l'Onglet accompagnés respectivement de vins de cépages originaux : le Pinot d'Alsace, la Négrette des Côtes du Fronton, le Trousseau de chez nous (à savoir : on le trouve également au Portugal où il entre dans l'assemblage des cépages du Porto), le Mansois de Marcillac, le Malbec de Cahors et le Tannat de Madiran. A cette soirée également, de nombreux participants de Val-Sonnette, cette fois de Vincelles et Vercia.

Vendredi 14 juin : 14 rosés à découvrir lors du désormais traditionnel pique-nique sur les berges de la Sonnette à Bonnaisod (compte-rendu dans le prochain bulletin municipal).

Les manifestations à venir :

 $\textbf{Fin septembre/début octobre}: soirée \ dégustation \ ; \ thème \ \grave{a} \ l'\acute{e}tude.$

Vendredi 22 novembre : soirée Beaujolais Nouveau et Tabliers de Sapeur.

Participation à cette soirée : adhérents : 15€ - non-adhérents : 20 € . Inscriptions jusqu'au 13

novembre. Adhésion annuelle à l'association (année civile) : 10€

Habitants de Val-Sonnette, afin de recevoir toute l'actualité de l'association et de ne pas manquer des soirées qui vous auraient intéressées, n'hésitez-pas à me transmettre votre adresse mail : monnetjeanmichel@orange.fr.

A bientôt!

Le Président : Jean-Michel Monnet

Foyer Rural de Vercia

1- Théâtre :

Cette année, le Foyer Rural de Vercia proposait la pièce « A qui perd, dur ! », une comédie de Claude Husson. Sept représentations ont été données, Lons-le-Saunier, Montmorot, Orgelet, St Laurent-la-Roche et trois à Vercia.

Un ticket gagnant du loto égaré, mais pas pour tout le monde, un final qui fait la part belle aux hommes et dont l'ambition n'était autre que de faire rire.

Gageons que la prochaine saison gardera la même ambition.

Alain POILLOTTE

2- Folklore:

Le groupe folklorique "Les Sygovies" fait découvrir (ou redécouvrir) les traditions Franc-Comtoises des années 1850 à travers des chants et des danses lors de différentes représentations.

Sur l'année, le groupe folklorique s'est déjà produit plusieurs fois :

- le mardi 4 décembre 2018 : répétition folklorique ouverte à la salle du Foyer Rural de Vercia.
- le samedi 8 décembre 2018 : petit spectacle pour le Téléthon à Cousance, à partir de 10h30.
- le dimanche 16 décembre 2018 : danses et chants dans Vercia, et particulièrement dans le quartier du Sauvage, à partir de 18h.
- les 9 et 10 mars 2019 : organisation du Conseil d'Administration de l'Interfédération des Groupes Folkloriques du Nord-Est de la France (fédération regroupant 11 groupes folkloriques) à Vercia.
- le samedi 18 mai 2019 : animation du 32ème festival des Arts, à la Galerie du Revermont à Augea.
- le dimanche 2 juin 2019 : à Orgelet (39),

Et le groupe a d'autres sorties déjà prévues :

- le dimanche 23 juin 2019 : à Chevreaux (39),
- les 28 et 29 septembre 2019 : à Marthod (73).

La responsable du groupe folklorique est Sandrine BLANCHON (06.83.38.53.55).

3- Tennis de table :

Cette année, deux équipes étaient inscrites en début d'année avec un entraînement le mercredi de 17h à 19h45. Mais vu l'engouement des joueurs et les nouvelles recrues, le club a engagé une 3ème équipe dans le championnat et a proposé un 2ème entraînement le mardi de 20h à 22h.

Les responsables de la section Tennis de Table sont Jean-Claude LONGIN (06.84.13.36.83) et Guillaume LONGIN (06.66.05.40.43).

4- Activité physique d'entretien :

Il y a une vingtaine de participants. Les cours, animés par Sandra GUYON, ont lieu les jeudis de 20h à 21h.

La responsable de la section APE est Sandra GUYON (07.86.95.66.86).

5-Les prochaines manifestations de notre association :

- concours de pétanque : samedi 20 juillet 2019 (inscriptions à 13h30).

- soirée choucroute : samedi 16 novembre 2019.

Pour tout renseignement sur l'association, vous pouvez contacter Nathalie FOURNIER (06.81.79.72.12).

Comité d'embellissement de Grusse

C'est sans regret au vu de la météo digne d'un mois de novembre que le Comité a décidé d'annuler les traditionnelles puces du 8 mai et d'en reporter la date en septembre.

Ceci n'entame en rien notre moral !!! Les plus courageux d'entre nous ont terminé les travaux de rénovation de notre futur local, l'ancienne fromagerie de Grusse, qui va permettre de stocker tout notre matériel éparpillé un peu partout... Nous en profitons à nouveau pour remercier la Commune pour la mise à disposition du local et sa précieuse participation financière. Sans quoi, rien n'aurait été possible.

Et après les incontournables Saints de Glace, le 25 mai, nous avons fleuri le village ! C'est reparti pour une belle saison !

Le **29 juin**, nous vous attendons nombreux pour déguster le traditionnel **jambon braisé** (pensez à réserver avant le 22 juin).

A vos lorgnettes !!! Le 26 juillet, en partenariat avec la Communauté de Communes Porte du Jura et la commune de Val-Sonnette, nous vous proposerons, au terrain des fêtes, la projection en plein air du film « Le BGG » de Steven Spielberg. Petite restauration et buvette seront à votre disposition.

A vos transats !!! En août, c'est repos !!!

Mais dès le **dimanche 1**^{er} **septembre** , nous vous retrouverons **aux puces** avec cette fois nous l'espérons, une météo clémente.

Bel été à tous!

Christopher Haubruge

Gym Seniors

Toujours au « top » le groupe féminin de gym continue sa mise en forme **le mardi matin à l'espace Val-Sonnette**, entraîné par leur éducatrice sportive Dominika. Cette année 23 inscrits. La saison, comme d'habitude, s'est terminée par un bon repas.

Bonnes vacances et à la **rentrée** prochaine prévue le **17 septembre**. **Les messieurs sont cordialement invités à rejoindre le groupe.**

Contact : Josèphte Michelet tel. 03 84 25 13 00

Mail: j-michelet@live.fr



Les amis des fleurs de Vercia

Vercia se pare de mille... Fleurs!

Une vingtaine de variétés de fleurs viennent d'embellir la commune déléguée de Vercia. Depuis 1988, l'association des Amis des Fleurs fleurit l'ensemble du village, une démarche qui est entreprise par la vingtaine de bénévoles que compte l'association et qui commence dès le mois de mars, avec la commande de fleurs.

Dragon wing, gauras, ipomée, œillet, pennicethum, voici quelques noms d'espèces de fleurs qui ornent dorénavant les jardinières installées dans tout le village.

Début mai, les bénévoles se sont retrouvés chaque samedi pour placer les bacs, installer le système d'arrosage, planter les fleurs, préparer les plants et le terreau. Le fleurissement, c'est un travail qui va durer



jusqu'à mi-octobre, avec les corvées d'arrosage pour certains et pour d'autres la corvée de « pillage ».

Les Amis des Fleurs vous donnent rendez-vous jusqu'à mi-octobre pour venir découvrir les magnifiques fleurs.

A vos idées !!!

Nous avons toujours le souci d'améliorer au mieux les illuminations du village de Vercia. En tant qu'habitants, vous êtes aux premières loges de cet évènement qui amène des centaines de personnes au moment des fêtes. Faites-nous part de vos idées, avis ...

par mail: amisdesfleurs.vercia39@gmail.com

AGENDA

Du 19 Mai 2019 au 12 Octobre 2019 : Fleurissement du village

Début décembre au 5 Janvier 2020 : Illumination du village de Vercia

6-7 Décembre : Téléthon

26 au 30 Décembre : Ouverture du stand de gaufres et vin chaud tous les soirs

REMERCIEMENTS

Nous souhaitons remercier nos bénévoles qui ont fourni encore une fois un travail formidable lors de l'année 2018. Un remerciement aussi à nos anciens membres qui sont revenus lors de la soirée gaufres du Vendredi 14 Décembre, merci à vous!

L'association recherche des bénévoles merci de prendre contact avec : Jean-Dominique DURANT au 06.67.63.23.55 ou amisdesfleurs.vercia39@gmail.com



Les Seniors Vagabonds:

Découverte d'une nouvelle association

Cette association basée en mairie de Val-Sonnette s'adresse à des seniors de 60 ans et + domiciliés dans des communes situées dans un rayon d'environ 5 kilomètres de son siège.

Son but est d'agrémenter la vie sociale de ses adhérents en proposant, à partir des suggestions de ses membres, des sorties et voyages et vacances sur les thèmes suivants :

AVENTURES qui permet de découvrir un territoire tout en visitant sur le parcours des lieux intéressants et en appréciant sur le coup de midi une pause restaurant ou pique-nique.









GOURMANDISES qui vous permet de vous régaler dans un restaurant gastronomique (souvent cité dans des guides) tout en découvrant sur le parcours des lieux intéressants.









MARCHÉS qui vous permettra pour 1€ de vous rendre aux marchés de Lons-le-Saunier ou de Louhans ou dans des petites, moyennes ou grandes surfaces.

<u>VACANCES</u> qui vous permettra de choisir votre séjour parmi 200 destinations en France proposées par l'ANCV* pour un coût très abordable.

L'Association « les Seniors Vagabonds » se charge de trouver la formule de transport de votre domicile au lieu de séjour la mieux adaptée.

L'association compte actuellement 13 membres mais pour mettre en œuvre efficacement ses actions elle a besoin de nouvelles adhésions. Le coût d'une adhésion est de 5€ en individuel et de 8€ pour un couple.

Si vous n'êtes pas senior vous pouvez transmettre l'information à un senior de votre connaissance.

Pour tout renseignement ou inscription :

Jacques COLIN 70 rue de la Fromagerie Bonnaud.

Par téléphone 06 87 28 27 64 et Email : placide.net@gmail.com ou site Internet www.seniorsvagabonds.com

* ANCV = Agence Nationale pour les Chèques-Vacances, qui favorise le départ en vacances du plus grand nombre.

- 25 -

ASSAINISSEMENT des EAUX USÉES

Épisode 3 : Vincelles

Assainissement Collectif

Réseaux de collecte : Entre 2004 et 2008 la commune de Vincelles a réalisé des travaux pour assurer la collecte des eaux usées de l'agglomération. Ces travaux ont consisté à réhabiliter des anciens réseaux de type unitaire desservant des habitations du centre du village et à créer un réseau de type strictement eaux usées pour le reste des habitations. Le choix de la réhabilitation du réseau de type unitaire a été guidé par le fait qu'il était en bon état et situé dans une partie du village au soussol rocheux.

Les travaux ont consisté à installer 1800m de canalisation et près d'une centaine de branchements pour 299 739€ HT.

Réseau de transit : Le SIEA a réalisé en 2005 un réseau de transit des eaux usées sur les communes de Vincelles et Sainte Agnès pour un montant total de 409 729€ HT dont 271 647€ pour la partie Vincelles. La longueur de canalisations posées est de 1615 mètres.

Traitement des eaux usées :

Population raccordée :700 personnes Type de station : Lits à macrophytes

Capacité nominale de la station : 900 Egh (équivalant habitant)

La station a été mise en fonctionnement en octobre 2006. Les réseaux existants des villages de Vincelles et de Sainte Agnès sont raccordés. Le raccordement de la commune de Grusse a été terminé début 2011.

Les caractéristiques particulières sont :

Lit bactérien semi enterré présentant 4800 m2 de surface alvéolaire.

Surface des lits du 1 $^{\rm er}$ étage : 910 m2 soit 1.00 m2 par Eqh Surface des lits du 2 $^{\rm ème}$ étage : 400 m2 soit 0.45 m2 par Eqh

Coût H.T.: 410 912€

Niveaux de rejets dans le cours d'eau imposés par la police de l'eau:

DBO5 : 25 mg/l ou 70 % de rendement NGL : 25 mg/l ou 70 % de rendement DCO : 90 mg/l ou 75 % de rendement PT : 2.5 mg/l ou 70 % de rendement MES : 35 mg/l ou 90 % de rendement

L'auto surveillance porte sur : DBO5, DCO, MES, NTK, PT. Elle est réalisée à partir d'échantillons entrée et sortie de station prélevés par des capteurs installés dans 2 armoires réfrigérées installées dans le local technique. Le nombre d'analyses est de 2 par an, conformément à l'arrêté du 21 Juillet 2015, plus les contrôles réguliers effectués par le SATESE.

Bilan d'autosurveillance (résultat en mg/l)								
Station	Débit	DCO	DBO5	MEST	NK	PT		
Entrée	43	949	300	310	87	10.8		
Sortie	43	30	3	4	1.4	0.34		
Niveau imposé		90	25	35	15	2.5		

Observations sur les rendements épuratoires :

Synthèse annuelle du fonctionnement de l'unité sur 2016

Consommation de réactifs :

En 2016, 534 litres de chlorure ferrique ont été utilisés.

Observations sur les débits La capacité nominale de 175 m³/jour est régulièrement dépassée lors d'évènements pluvieux.

Observations sur les rendements épuratoires.

La station dispose de la capacité à traiter la charge actuellement reçue au niveau organique. Pour ce qui est du niveau hydraulique la station est régulièrement surchargée. Les niveaux de rejets sont respectés sauf pour un prélèvement ponctuel.

Le fonctionnement en période pluvieuse ou de nappe haute n'est pas optimum avec le débit nominal de la station qui est dépassé.

<u>Déchets</u>: 9 poubelles de 110 l ont été collectés par le SICTOM. Ce sont exclusivement les refus de dégrillage (voir fonctionnement de la station dans votre "Val-Sonnette Info" N°4).

* Le **SATESE** (Syndicat d'Assistance Technique pour l'Épuration et le Suivi des Eaux) est un établissement public de coopération intercommunale qui assume les compétences en lieu et place des communes qui ont bien voulu déléguer des responsabilités propres aux statuts communaux ou intercommunaux.

Assainissement non collectif

Il reste sur Vincelles 56 habitations non raccordées ou non raccordables sur le réseau de collecte, notamment sur le hameau de Bonnaisod. 16 résidences n'ont pas de traitement après la sortie de fosse.

Le contrôle de bon fonctionnement des installations est assuré par le **S**ervice **P**ublic d'**A**ssainissement **N**on **C**ollectif (SPANC) du SIEA de Beaufort.

Jacques COLIN



DBO5 = Demande biologique en oxygène sur 5 jours DCO = Demande chimique en Oxygène

NTK = Dosage de l'azote Kjeldahl

- 27 -

PT = Phosphore total

MES = Matières en Suspension

NGL = Azote globale

INFORMATIONS

Fermeture de la déchetterie de Beaufort

Suite à un nombre croissant d'incivilités sur le site, dépôts sauvages devant la déchetterie, cambriolages... allant jusqu'à la d'excréments ...Le SICTOM a décidé de fermer de manière transitoire la déchetterie de BEAUFORT.

Vos élus travaillent à trouver une solution afin de débloquer la situation.

Brigitte Monnet



Accueillez un étudiant étranger

Jeunes lycéennes étrangères Allemandes, Mexicaines et Japonaises recherchent une famille d'accueil

D'Allemagne, du Mexique ou d'ailleurs, de jeunes étrangers viennent en France grâce à l'association CEI-Centre Echanges Internationaux. Ils viennent passer une année scolaire, un semestre ou quelques mois au collège ou au lycée, pour apprendre le français et découvrir notre culture. Afin de compléter cette expérience, ils vivent en immersion dans une famille française pendant toute la durée du séjour. Le CEI aide ces jeunes dans leurs démarches et s'occupe de leur trouver un hébergement au sein de familles françaises hénév oles

Ce séjour permet une réelle ouverture sur le monde de l'autre et constitue une expérience linguistique pour tous. « Pas besoin d'une grande maison, juste l'envie de faire partager ce que l'on vit chez soi ». A la ville comme à la campagne, les familles peuvent accueillir. Si l'expérience vous intéresse, appelez-nous!

Renseignements:

Bernard EMORINE - JURA bernard.emorine@gmail.com 09 88 66 68 45 / 06 80 11 97 34

Bureau Coordinateur CEI Saint-Malo Vanessa Sim on - 02.99.20.06.14 vanessa@cei4vents.com



Loi Labbé : votre jardin sans pesticides*

Pour protéger votre santé et l'environnement, la réglementation concernant l'utilisation des pesticides chimiques* évolue

Depuis le 1° janvier 2019, vous ne pouvez plus acheter, utiliser et stocker des pesticides chimiques* pour jardiner ou désherber. Issue de la loi Labbé, cette interdiction concerne également les collectivités qui n'ont plus le droit depuis le 1er janvier 2017 d'utiliser les pesticides chimiques* sur les espaces verts, les forêts, les voiries ou les promenades accessibles ou ouverts au public.

Des solutions alternatives existent!

Planter des plantes locales, au bon endroit selon l'exposition et la nature du sol - cultiver à proximité les unes des autres des plantes qui s'apportent des bénéfices mutuels - utiliser les plantes et les animaux auxiliaires pour lutter contre les maladies et les ravageurs - favoriser la biodiversité, alterner les cultures, adopter le paillage pour protéger vos végétaux des bioagresseurs - en sont quelques-unes. Un jardin naturel et équilibré est un jardin plus résistant!



come figure formation of the Constitution of t

AGENCE FRANÇAISI FOUR LA BIODIVERSIT JEVIISME SPIPE.



Les alternatives non-chimiques et les produits de biocontrôle sont des solutions efficaces pour prévenir et si besoin traiter. Vous pouvez utiliser des produits de biocontrôle adaptés, au bon moment selon le stade de développement du bioagresseur et les conditions climatiques.

L'ensemble des conseils et solutions pour jardiner sans pesticides sont disponibles sur le site www.jardiner-autrement.fr

Rapportez vos pesticides!

Bidons, bouteilles, flacons, sprays, et autres contenants, qu'ils soient vides, souillés ou avec un reste de pesticides, ils doivent être rapportés en déchetterie ou en un point de collecte temporaire, si possible dans leur emballage d'origine. Il ne faut en aucun cas les jeter à la poubelle, ni les déverser dans les canalisations. Renseignez-vous auprès de votre commune pour trouver la déchetterie la plus proche ou un point de collecte temporaire.

Trouvez la déchetterie la plus proche ou un point de collecte temporaire sur le site : www.ecodds.com

^{*} Les pesticides chimiques, aussi appelés produits phytopharmaceutiques, servent à protéger les plantes. Il s'agit des herbicides, fongicides, insecticides, acaricides, anti-limaces... Les pesticides de biocontrôle, à faible risque ou utilisables en agriculture biologique restent autorisés.



AU CAR DE TOUR

En complément du tarif à 1,50€, la Région propose la gratuité pour les enfants de moins de 4 ans et pour les utilisateurs réguliers, une formule d'abonnement mensuel à 40€ pour voyager de façon illimité sur un parcours donné.

REGION BOURCOGNE FRANCHE COMTE



Depuis janvier, nouveau tarif Mobigo

A 1,50 E

POUR VOYAGER EN CAR
DANS LA RÉGION
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



POUR OUI? Pour tous.



OUEL MOYEN DE TRANSPORT?

- Les lignes régulières de cars*,
- Les Transports à la Demande (TAD) et lignes de marchés,
- Formules Intermodales ou multimodales CAR
 + urbains avec Besançon, Dijon, Vesoul, Nevers, Dole et Lons-le-Saunier.



OUEL PRIX?

- 1,50 € le trajet.
- ▶ 15 € les 10 voyages

(carnet de 10 tickets ou carte rechargeable).

- 40 € l'abonnement mensuel. Avec cet abonnement, voyagez de façon illimitée sur votre origine-destination.
- Gratuit pour les enfants de moins de 4 ans.



TOUTES LES INFORMATIONS SUR *viamobigo.fr*

- Calculateur d'Itinéraire.
- Fiches horaires téléchargeables.
- Information sur les titres de transport et lieux de vente.
- Modalités de réservation pour le TAD.

Centrale d'appel pour un accompagnement personnalisé.

03 80 11 29 29 | www.viamobigo.fr

INVITATIONS

Cinéma en plein air

Projection du film :

«Le BGG» Le Bon Gros Géant de Steven Spielberg

le vendredi 26 juillet 2019

Au terrain des fêtes à Grusse



PORTE DU JURA

SONNETTE

Tout public. Entrée libre. Petite restauration et buvette

Invitation au Théâtre

La troupe « Coup de Théâtre » de Cousance présentera la pièce :

«À quelle heure on ment ?» le dimanche 10 novembre 2019 à 15 h

à l'Espace Val-Sonnette à Vincelles

Tout public. Entrée libre.

À quelle heure on ment ?

Est une comédie en 3 actes de Vivien Lheraux, c'est du "théâtre dans le théâtre".

Les comédiens répètent, tant bien que mal, une pièce qu'ils joueront le lendemain soir pour la première fois. Ils ne sont pas prêts et rien ne se passe comme prévu: Sandra est témoin d'un cambriolage, Arthur est victime d'une arnaque, Jacques déprime et la police débarque! Commence alors une enquête qui va déclencher une succession de mensonges, quiproquos, délires et rebondissements... Forcément, toutes les conditions sont réunies pour que le fiasco soit au rendez-vous le soir de la première...

les Gouapes Doouape.

Assiettes gourmandes sur réservation

ASSIETTE GOURMANDES THEATRE D'IMPROVISATION



VINCELLES - VAL-SONNET





ESPACE VAL-SONNETTE EXPOSITION

Poncet avec l'illustratrice Mathilde travaux des élèves de l'école Inauguration exposition des



Marché de producteurs et d'artisans

MARCHÉ

AGENDA

22-23 juin : Vincelles - Expo des artistes de Val-Sonnette

28 juin : Vincelles - Fêtons l'été

28 au 30 juin : Vincelles - Expo des écoliers

29 juin : Grusse - Jambon braisé du Comité

12 juillet : Mairie - limite demande Carte Avantage

20 juillet : Vercia - Pétanque du Foyer Rura

26 juillet : Grusse - Cinéma en plein air

1er septembre : Grusse – Les Puces

6 septembre : Vercia 18h30- Remise des Cartes Avantage

17 septembre: Vincelles – Reprise Gym Seniors

Septembre-Octobre : Vincelles – soirée dégustation d'A table

10 novembre : Vincelles - Théâtre

16 novembre : Vercia - Choucroute du Foyer Rural

22 novembre : Vincelles – Beaujolais nouveau d'A Table

Décembre : à Vercia - Les illuminations et les gaufres

14 décembre : Vercia - le Noël des enfants